

INDUSTRIE DU FUTUR

PRENDRE EN COMPTE
LA DIMENSION
HUMAINE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Aract
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES
CONDITIONS DE TRAVAIL
ET INNOVATION SOCIALE

LEVÉE
DES
RÉTICENCES

VOUS AVEZ UN PROJET INDUSTRIEL LIÉ À L'INDUSTRIE DU FUTUR ?

Vous avez besoin d'une prestation d'accompagnement ou de conseil pour pouvoir le mettre en œuvre ?

Cet accompagnement ciblé (jusqu'à 5 jours) vous permettra de faciliter le dialogue et vous aidera à lever les réticences face à une transformation organisationnelle.

Accompagnement jusqu'à 5 jours

Gratuité pour l'entreprise

ENJEUX

➤ Favoriser la confiance pour soutenir un dialogue constructif nécessaire à la dynamique et la réussite d'un projet de transformation.

BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE

- Sortir de l'évitement ou de l'affrontement.
- Dépasser les tensions relationnelles accumulées.
- Mettre en discussion les contraintes du travail pour repérer les ressources utiles au projet.
- Surmonter les freins par la construction d'un compromis mutuellement satisfaisant.

PRÉ-REQUIS

- Un projet de transformation engagé.
- Conscience de la direction du temps à consacrer pour lever les réticences perçues.
- Volonté de la direction de travailler les enjeux par le dialogue.

MODALITÉS

- Un ensemble d'acteurs mobilisés (direction, management...).
- Un espace de dialogue sécurisé et animé par l'intervenant Aract.
- Une mise en discussion afin d'explicitier les divers points de vue.
- La formalisation d'un plan d'action.
- La planification d'un bilan à 3/6 mois avec les acteurs du projet.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Aract Auvergne-Rhône-Alpes aide les entreprises à moderniser leur organisation pour améliorer les conditions de travail et développer leur performance.

Elle est gérée par les représentants des employeurs et des salariés et soutenue par les pouvoirs publics.

Les accompagnements qu'elle réalise associent direction, managers, salariés, instances représentatives du personnel et sont mis en œuvre dans le respect de la confidentialité.

14 rue Passet - 69007 LYON | auvergnerhonealpes.aract.fr

AMBITIONÉCO

La Région Auvergne-Rhône-Alpes vous propose le programme "Être accompagné dans mon projet industrie du futur" :

- 1 726 entreprises bénéficiaires sur la période 2019-2022.
- Une action d'ampleur pour accompagner la montée en gamme de l'industrie et gagner en compétitivité par un effort sur la productivité, l'innovation et la qualité de service.
- 28 millions d'euros de fonds publics mobilisés à parité par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'État (Programme d'Investissements d'Avenir).
- Une mobilisation des meilleures compétences au profit de votre projet « industrie du futur ».

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Les PME et ETI au sens communautaire.
- Les actions financées doivent être réalisées au profit d'une activité manufacturière implantée sur le territoire régional.

QUEL EST LE MONTANT DU FINANCEMENT ?

- La Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'État co-financent à hauteur de 50% un accompagnement plafonné à 32 000 € par entreprise (subvention maximale de 16 000 €).
- Sont co-financés : les coûts de la prestation de conseil, preuves de concepts, expertises et études.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Téléchargez la fiche d'intention sur le site Ambition éco de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr
- Complétez le document et envoyez votre demande par mail : industriedufutur@arae.fr
- Un expert prendra contact avec vous et validera votre besoin.
- Vous choisirez votre prestataire parmi une liste qualifiée.